



# La lettre de l'U.P.

Université Populaire - S.A.E.L. 1 avenue Saint Martin 26200 MONTÉLIMAR  
AVRIL 2021 - n° 52

## Activités

**LES ACTIVITÉS EN PRÉSENTIEL NE PRENDRONT PAS COMPTE TENU DES CONSIGNES SANITAIRES EN COURS**

Comme depuis le début de la saison, les adhérents inscrits aux activités impactées seront informés **individuellement par mail** du devenir de ces dernières (Visioconférence, report ou annulation).

Certaines conférences seront assurées en **Visioconférence** dans la mesure du possible et en accord avec les intervenants.

Les **activités en présentiel** reprendront dès que les directives gouvernementales le permettront.

Retrouvez toutes les informations sur le site [upmontelimar.fr](http://upmontelimar.fr), suivez l'actualité sur le site ou sur Facebook.

## Traitement des remboursements de la saison 2020-2021

A compter de début mai, nous aborderons la dernière phase de la saison 2020-2021. Cette saison restera dans les annales puisque depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2020 aucune de nos activités ne s'est déroulée suivant les conditions prévues initialement.

Depuis septembre 2020 nous utilisons un nouveau logiciel qui gère les avoirs.

Ainsi, quand un adhérent se désinscrit d'une activité ou qu'une activité est annulée le montant de l'inscription augmente la rubrique « **Avoir** » du compte de chaque adhérent. C'est seulement vous qui décidez du devenir de cette somme.

Cette somme peut être :

- utilisée pour de **nouvelles inscriptions** même pour la saison suivante,
- partiellement ou totalement **remboursée**,
- partiellement ou totalement **versée en don** à l'association.



Le nombre considérable de transactions à réaliser est à la charge de bénévoles.

Dans le but que les mouvements d'argent correspondants soient réduits, **seulement à partir du 1<sup>er</sup> juin**, vous pourrez nous solliciter pour donner vos instructions sur l'affectation des sommes qui seront dans vos avoirs.

## Même en visioconférence votre présence est essentielle

Nous constatons que lors des visioconférences les adhérents inscrits sur les listes sont rarement tous présents.

Il nous paraît donc important de vous rappeler que lors d'une visioconférence il y a un **INTERVENANT** qui a préparé son intervention, il y a un **BÉNÉVOLE DE L'UP** qui s'est investi pour assurer la bonne tenue de cette visioconférence, il y a notre engagement auprès de l'intervenant à qui nous annonçons le nombre de participants auxquels il va s'adresser. Et nous souhaitons éviter la déception de l'intervenant et du bénévole qui découvrent au dernier moment que les présents ne sont plus que la moitié, voire le quart, des inscrits.

Cet article a pour but de vous rappeler que nous travaillons pour essayer de vous apporter des conférences variées et de qualité et que de votre côté votre **ENGAGEMENT** dans notre association est de bien vouloir nous prévenir si vous ne pouvez pas assister à ces conférences, ce qui nous permettrait d'annuler si le nombre de présents est trop faible.

Merci de votre vigilance pour répondre à nos mails de rappel dans le futur.



## Information pratique

**RAPPEL : INSCRIPTIONS AUPRÈS DES AUTRES UNIVERSITÉS POPULAIRES DE LA DROME ET DE L'ARDÈCHE**

L'adhésion à l'Université Populaire de Montélimar permet de s'inscrire à 3 formations proposées par les autres UP membres de la Coordination Drôme-Ardèche des UP. L'inscription se fait auprès de l'Université Populaire qui propose l'activité.

**La liste des UP concernées est disponible sur le site dans le Menu MON UP / Le réseau**



Directeur de la publication : Alain CHABOUD - Rédaction et mise en page de ce numéro assuré par des bénévoles

**Ayez le réflexe ! [www.upmontelimar.fr](http://www.upmontelimar.fr)**